

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 127 (2001)
Heft: 18

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SITUATION DE L'EMPLOI DANS LES BUREAUX D'ÉTUDE AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2001

Large consolidation de la bonne marche des affaires

Les résultats de l'enquête menée en juin 2001 en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ confirment la tendance à la hausse – constatée depuis le début de l'an 2000 – du volume des marchés traités par les bureaux d'étude. A l'exception du Tessin, toutes les régions et les groupes de professions bénéficient, pour la majorité, d'une situation des affaires réjouissante.

L'état de leurs carnets de commandes est considéré comme bon par une majorité de 34% des bureaux d'étude (contre 31% au trimestre précédent) ayant participé à l'enquête. Compte tenu des effectifs actuellement employés, les réserves de travail s'élèvent à 7,9 mois (7,7 au dernier trimestre).

Evolution de la valeur des mandats

Pour la première fois depuis 1999, la valeur totale des nouveaux mandats acquis n'a pas augmenté par rapport au trimestre précédent. En effet, les réponses faisant état de hausses et celles indiquant des baisses de cette valeur s'équilibrent. Si les commandes émanant des pouvoirs publics dans le domaine du génie civil se maintiennent à des valeurs tout juste équivalentes à celles relevées au dernier trimestre, une majorité des bureaux annonce des diminutions en ce qui concerne aussi bien la construction de logements que les secteurs industriel et artisanal.

Marche des affaires

A fin juin 2001, une majorité de 26% (22% au dernier trimestre) des per-

sonnes sondées jugent leur situation à nouveau favorable. Les réponses positives excèdent de 20% (13%) les déclarations contraires chez les architectes. Pour les ingénieurs, les indications positives l'emportent encore plus nettement avec 30% (29%).

Ce sont d'abord les grands bureaux qui profitent de cette évolution: une majorité de 34% (33%) des entreprises comptant dix collaborateurs et plus affirme jouir d'une situation enviable. Pour les bureaux de moyenne importance, les déclarations positives dominent à 17% (14%) et il en va de même pour les petites structures, où l'on trouve également 17% (15%) de satisfaits. Quant aux entreprises qui signalent une mauvaise marche de leurs affaires, elles se répartissent comme suit: 7% (4%) pour les grands bureaux, 15% (20%) pour les moyens et 14% (16%) pour les petits.

Situation de l'emploi

Chez les ingénieurs, les prévisions quant à l'évolution de l'emploi s'avèrent moins optimistes qu'il y a trois mois: seule une petite majorité de 3% (28%) des bureaux actifs dans ce domaine prévoit encore d'étoffer son personnel d'ici fin septembre 2001. Quant aux architectes, ils sont 1% (0%) à envisager une croissance.

Une prudence accrue quant à l'évolution de la situation se traduit surtout

par le fléchissement de la courbe de croissance des effectifs dans les grands bureaux: ils ne sont plus que 3% (31%) à considérer une augmentation de leur personnel pour fin septembre. Pour les bureaux de taille moyenne, cette courbe majoritaire s'établit à 4% (5%), tandis que les prévisions à la baisse des petites entreprises restent inchangées: 2% d'entre elles se préparent encore une fois à diminuer leurs effectifs au cours du trimestre à venir.

Pronostics concernant l'acquisition de mandats d'ici fin septembre 2001

Une majorité de 10% (13%) des architectes table sur un développement du portefeuille de mandats au troisième trimestre 2001. Sur ce point, le dépouillement des pronostics émis par les ingénieurs révèle une attitude plus pessimiste quant à l'évolution conjoncturelle dans leur domaine: tandis qu'à fin mars 2001, ils étaient encore une majorité de 20% à s'attendre à une croissance des carnets de commandes, trois mois plus tard, c'est une majorité de 3% qui se dégage pour redouter l'inverse.

Rapportés à la taille des bureaux, les pronostics se répartissent ainsi: une majorité de 5% (10%) des entreprises occupant jusqu'à cinq personnes s'attendent à une rentrée des mandats en hausse d'ici fin septembre, ce chiffre est

Marche des affaires à fin juin 2000
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Conjoncture	bonne en%	satisfaisante en%	mauvaise en%
Ensemble de la Suisse	37 (34)	52 (54)	11 (12)
- Architectes	36 (32)	48 (49)	16 (19)
- Ingénieurs	37 (36)	56 (57)	7 (7)
Plateau est et Zurich	42 (37)	47 (48)	11 (15)
Plateau ouest et Berne	41 (38)	51 (56)	8 (6)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	26 (19)	52 (78)	22 (3)
Suisse orientale et Saint-Gall	41 (40)	46 (50)	13 (10)
Tessin	12 (11)	71 (66)	17 (23)
Suisse romande	31 (25)	51 (56)	18 (19)
Suisse centrale	43 (34)	50 (59)	7 (7)

Perspectives d'emploi d'ici fin septembre 2001
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	En hausse en%	Aucune variation en%	En baisse en%
Ensemble de la Suisse	13 (22)	76 (71)	11 (7)
- Architectes	13 (12)	75 (76)	12 (12)
- Ingénieurs	13 (31)	77 (66)	10 (3)
Plateau est et Zurich	12 (23)	76 (65)	12 (12)
Plateau ouest et Berne	22 (25)	73 (72)	5 (3)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	5 (31)	87 (66)	8 (3)
Suisse orientale et Saint-Gall	11 (24)	81 (72)	8 (4)
Tessin	10 (5)	81 (91)	9 (4)
Suisse romande	11 (20)	84 (72)	5 (8)
Suisse centrale	16 (9)	74 (86)	10 (5)

Estimation de l'évolution conjoncturelle d'ici à fin décembre 2001
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Perspectives conjoncturelles	Amélioration en%	Stagnation en%	Aggravation en%
Ensemble de la Suisse	15 (22)	74 (71)	11 (7)
- Architectes	20 (25)	67 (63)	13 (12)
- Ingénieurs	11 (20)	79 (77)	10 (3)
Plateau est et Zurich	13 (20)	72 (69)	15 (11)
Plateau ouest et Berne	16 (26)	81 (73)	3 (1)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	8 (32)	87 (65)	5 (3)
Suisse orientale et Saint-Gall	14 (32)	66 (63)	20 (5)
Tessin	5 (8)	76 (79)	19 (13)
Suisse romande	22 (22)	66 (68)	12 (10)
Suisse centrale	17 (20)	75 (74)	8 (6)

de 4% (6%) pour celles qui comptent jusqu'à neuf actifs, tandis que les prévisions positives et négatives s'équilibrent dans les réponses fournies par les grandes structures. Des grands bureaux qui, à fin mars encore, prévoyaient pourtant une augmentation des commandes à une majorité de 26%.

Les grands bureaux d'ingénieurs voient leurs pronostics à la baisse

Les réponses portant sur l'évolution probable de la conjoncture d'ici fin décembre 2001, trahissent aussi des incertitudes et un certain scepticisme parmi les sondés. Une majorité de 6% (13%) des architectes table sur un développement des affaires. Chez les ingénieurs, les attentes à la hausse et à la baisse s'équilibrent à nouveau sur ce point, alors qu'à fin mars, ils étaient 16% de plus à prédire une amélioration des affaires pour les six mois suivants (soit pour fin septembre 2001).

Pour le reste, une majorité de 5% (7%) des petits bureaux s'attendent à voir leurs affaires progresser d'ici fin décembre, chiffre qui s'établit à 1% (10%) pour les structures de taille moyenne et à 4% (21%) pour les grandes.

Marché des transformations et rénovations

A fin juin 2001, la part des mandats portant sur des travaux de transformation et de rénovation s'est montée à 48% (43% au trimestre précédent) chez les architectes, tandis qu'elle est restée inchangée à 22% pour les ingénieurs.

Honoraires

Une courte majorité de 1% des sondés redoute une diminution des taux d'honoraires d'ici fin septembre 2001.

SWISSCONDITIONS

Rapport sur la situation, juillet 2001

Avec la substitution - par les euronormes et les *Swisscodes* - des normes nationales jusqu'ici en vigueur dans le domaine des structures porteuses, les conditions contractuelles que ces dernières englobaient, doivent désormais figurer dans des documents distincts. C'est pour répondre à cet impératif de publication séparée, que le projet *Swissconditions* a été lancé: il embrasse les domaines des structures porteuses, des travaux souterrains, ainsi

que des fondations et travaux spéciaux du génie civil. En revanche, le bâtiment avec les domaines enveloppe structurelle, aménagements intérieurs et installations techniques n'en fait pas partie, les dispositions contractuelles spécifiques aux normes (DCN) s'y rapportant étant élaborées par la **sia** au sein de ses commissions techniques.

Lors d'une séance tenue à fin mai 2001, avec tous les collaborateurs au projet *Swissconditions*, au siège de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) - qui assume le pilotage du projet -, il a été procédé à un état des lieux et des principes ont été fixés pour la suite des travaux sur les DCN. Le lunch offert dans le cadre de cette manifestation a permis aux parties concernées de procéder à un échange d'expériences concernant la conduite du projet *Swisscodes* et de s'informer mutuellement sur l'état des projets en cours.

En ce qui concerne le projet *Swissconditions*, le gros des activités porte, dans le secteur des structures porteuses, sur le béton et la maçonnerie en vue de l'élaboration des DCN. Pour ce qui est des travaux souterrains ainsi que des fondations et des travaux spéciaux du génie civil, les premières ébauches sont disponibles pour les ancrages, les pieux, les parois moulées et les parois clouées. Celles-ci seront présentées pour examen à des spécialistes externes avant qu'il ne soit fait appel, après une mise à jour interne pluridisciplinaire, aux commissions compétentes de la **sia** pour la procédure de consultation. Les premières DCN pourraient être soumises à la CCG de la **sia** début septembre 2001. L'objectif visé est que les *Swissconditions* soient disponibles pour tous les secteurs dès l'entrée en vigueur des normes techniques.

Les euronormes et les *Swisscodes* contiennent exclusivement les règles

éprouvées, généralement reconnues de la construction et constituent un passage obligé pour toutes les parties concernées. En revanche, les *Swissconditions* ne s'appliquent qu'au moment où les partenaires au contrat de construction les intègrent comme éléments du contrat d'entreprise. Un important objectif du projet consiste à proposer aux utilisateurs les DCN sur supports de données et via Internet, de façon à ce qu'elles puissent être reprises par les partenaires contractuels en tant que conditions équitables dans les contrats d'entreprise. Il sera ainsi possible d'appeler des textes standards renforçant la sécurité juridique, puis de proposer des éléments en vue de l'élaboration individuelle des contrats.

Le projet *Swissconditions* bénéficie du soutien de la SSE, de la *sia*, de la CSFC, de cemsuisse et du CRB. S'y sont récemment ajoutées comme nouveaux partenaires la VSS (Association suisse des professionnels de la route et du trafic) ainsi qu'une autre institution qui soutient le projet et s'engage fortement dans les normes suisses.

Pour tout complément d'information: Reto Jenatsch, chef du projet *Swissconditions*, Pourtalèsstr. 62, 3074 Muri, 031/951 67 29

NOUVEL ORGANE FAÏTIER POUR LES DESSINATEURS EN BÂTIMENT (ZBZ)

Le métier de dessinateur fait sa mue

Les professions techniques rattachées à la construction sont en pleine mutation, car les besoins des bureaux d'étude se modifient constamment.

Le métier de dessinateur n'y échappe pas, qui a vu son image changer avec l'avènement des technologies informatiques et l'évolution du contexte économique dans lequel il s'inscrit.

De fait, son attrait s'érode de plus en plus et les candidatures féminines demeurent rares. Pour endiguer la désaffection dont souffre cette filière et assurer la relève, la *sia* et d'autres organisations prennent des mesures communes.

Sous l'intitulé «Profils d'avenir pour les métiers rattachés au domaine des études dans la construction – Niveau secondaire II» (ZBZ) un organe faitier a été créé fin juillet à Zurich, dont la mission sera d'accompagner les réformes envisagées. Celles-ci se baseront sur le projet de cursus renouvelé, élaboré fin 2000 par la commission suisse de la formation professionnelle pour les dessinateurs en bâtiment et en génie civil, en collaboration avec un groupe représentant les intérêts des secteurs paysagisme, aménagements intérieurs, mensuration et urbanisme.

Un nouveau système de formation professionnelle

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (*sia*) soutient cette démarche dans le cadre de son organisation de projets. La formation future des dessinateurs doit en effet être envisagée en regard des débats actuels sur l'introduction d'un système «bachelor/master» dans les Hautes écoles, et la *sia* est persuadée que le métier de dessinateur retrouvera de son lustre si les «passerelle» vers des filières de perfectionnement professionnel sont clairement indiquées. De manière générale, l'apprentissage constitue un tremplin de promotion et la branche devrait s'efforcer de retenir la relève professionnelle. Outre une formation de base généraliste assortie d'une spécialisation, l'offre d'une expérience pratique approfondie représente un capital professionnel important.

Quant au système «bachelor/master» qui se profile dans les Hautes écoles, il

encouragera les compléments de formation en élargissant et développant les perspectives professionnelles. La *sia* défend expressément ce double système de formation. L'expérience montre en effet que la filière orientée vers la pratique, sanctionnée par des diplômes HES/ETS, et le cursus universitaire s'inscrivent dans un rapport de complémentarité utile et nécessaire. Et les Hautes écoles spécialisées doivent pouvoir recruter de bons dessinateurs /concepteurs parmi leurs étudiants pour justifier leur vocation d'établissements de formation pratique supérieure. Une réforme des métiers de dessinateur doit donc aussi répondre à ce défi.

Le projet en voie de réalisation

Les professions de dessinateur doivent être sensiblement revalorisées. Doté d'un mandat clair, le nouvel organe faitier (ZBZ) doit aboutir à des résultats tangibles dans un délai limité. Son comité directeur élu se compose de Stephan Schwitter (Union technique suisse UTS), de Roland Herzog (Syndicat industrie et bâtiment SIB) et de Eric Mosimann (Société suisse des ingénieurs et des architectes *sia*). La question qui demeure ouverte est de savoir si d'autres associations faitières viendront encore compléter ce dispositif. Un directeur des opérations a été nommé en la personne de Max Kugler, ing. dipl. EPF SIA, MBA HSG, de Schaffhouse. Il s'agit maintenant de concrétiser aussi rapidement que possible la volonté de retrouver, au niveau suisse, un règlement unifié pour la formation professionnelle des dessinateurs dans la construction.

Johann Bitterli
Secrétariat général, Zurich

SECTION VAUDOISE

Candidatures au titre de membre individuel

- M. Siro Bernasconi, architecte dipl. EPFL en 1986
- M. Johannes Natterer, ingénieur civil dipl. EPFL en 1998
- M. André Racloz, ingénieur civil, dipl. ETS en 1981, inscrit au REG A, le 11 mai 2001

Nous rappelons à nos membres qu'ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises à la direction de la sia à Zurich.

NOUVELLES PUBLICATIONS EN FRANÇAIS

Planifier et construire en respectant le paysage

Quelle que soit la méthode et la taille de l'ouvrage, le paysage est presque toujours concerné lorsqu'on construit. Tant l'esthétique que les interactions écologiques, l'arrière-plan culturel, mais aussi l'attachement émotionnel à un paysage joli ou marquant jouent un rôle. Lorsqu'un projet de construction est prévu, les processus de conception et de réalisation laissent une marge de manœuvre suffisante pour intégrer les ouvrages (bâtiment et génie civil) dans le paysage, voire valoriser encore les alentours. L'instrument destiné à appréhender ces paramètres s'appelle «Accompagnement paysager de projet (APP)». Les deux auteurs indiquent de manière précise et axée sur la pratique, comment durant la construction, le paysage peut être pris en considération, de façon créative et avec soin. La première partie de la publication est consacrée à une introduction décrivant l'or-

ganisation de l'APP. Dans la deuxième, on décrit, en les articulant aux phases du modèle de prestations SIA 112, les contributions essentielles de l'accompagnement paysager en matière de construction respectueuse de l'environnement. De nombreux exemples de petits et grands projets illustrent la thématique et montrent ce que signifie concrètement l'accompagnement paysager de projet.

Documentation D 0167: «Planifier et construire en respectant les paysages - Directive pour l'accompagnement paysager de projet», par Joachim Kleiner et Hans-Michael Schmitt, prix: CHF 60.00

Ecologie et développement durable

D'importants progrès ont été faits récemment dans le développement de méthodes d'appréciation des impacts sur l'environnement. En instituant le groupe de travail «Impact du béton sur l'environnement», la commission d'accompagnement SIA 162 avait pour but d'apporter une contribution substantielle à la discussion actuelle sur ce thème. Parue en 1998 en langue allemande, la documentation D 0146 «Umweltaspekte von Beton», est maintenant aussi disponible en français et en anglais.

Se référant à l'emploi du béton dans la construction en Suisse, la documentation «Béton et environnement - Éléments d'appréciation de l'impact sur l'environnement» donne un aperçu de de l'état actuel des connaissances dans ce domaine encore en pleine évolution. Elle s'adresse aux personnes soucieuses d'approfondir les problèmes écologiques liés à la construction et propose une vue d'ensemble pouvant servir de base à l'établissement de fiches techniques et de recommandations de caractère écologique.

Les rédacteurs se sont efforcés de présenter une matière largement acces-

sible, tout en admettant que les lecteurs disposent d'un niveau minimum de connaissances préalables. Les aspects les plus importants sont traités de façon assez complète, sans pour autant aller trop loin dans le détail. Dans cet esprit, il a été ajoutée une bibliographie qui permettra au lecteur intéressé de réunir de plus amples informations.

Ouvrages en vente chez: sia Auslieferung c/o Schwabe & Co. AG, Muttenz
Téléphone 061 467 85 74, Télécopieur 061 467 85 76
E-mai: <auslieferung@schwabe.ch>

COURS SUR LES ECO-DEVIS EN SUISSE ROMANDE

Depuis quelques années les notions de développement durable et d'écologie prennent de plus en plus d'importance dans le domaine de l'architecture et de la construction. Les débats nombreux et le développement d'outils d'évaluation et de méthodes de travail prenant en compte ces critères n'a cessé de croître.

Aujourd'hui, les eco-devis liés au catalogue d'articles normalisés (CAN) sont disponibles. Cet outil permet de choisir aisément, lors de la mise en soumission des articles et des fournitures, selon leur degré de compatibilité avec l'environnement pour plus de vingt catégories de travaux, comme par exemple le béton armé ou la menuiserie.

Un des objectifs du service des bâtiments de l'État de Vaud étant la prise en compte du développement durable et de l'écologie sur l'ensemble de ses activités, des cours de présentation et d'utilisation de ces eco-devis sont organisés en collaboration avec l'association de soutien eco-devis selon le programme figurant dans le mémento, en page 352.